



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 16 juin 2017 — N° 270

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Matte (Portneuf) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Robert Pagé pour son engagement au sein de la Commission municipale du Québec.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Margot Lemire, femme de lettres.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'abbé Jacques Casaubon pour ses 50 ans de vie religieuse.

Mme David (Outremont) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Maison des jeunes d'Outremont.

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lorraine Guay Boivin pour ses 20 ans de politique municipale.

16 juin 2017

Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de souligner le succès de la Journée cycliste Redpath du lac Champlain.

M. Blanchette (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration afin de souligner le 150^e anniversaire d'existence du métier d'agent de protection de la faune.

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de souligner le succès du Relais pour la vie de Lévis.

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin d'exprimer de la solidarité et du soutien envers M. Raif Badawi et sa famille.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin d'inviter la population à visiter le Bas-Saint-Laurent.

À 9 h 53, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

16 juin 2017

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Proulx, ministre de la Famille, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 143 Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 143.

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2016-2017 de Loto-Québec;

(Dépôt n° 3412-20170616)

Le rapport annuel 2017 de la Société des alcools du Québec.

(Dépôt n° 3413-20170616)

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport actuariel du Régime québécois d'assurance parentale, au 31 décembre 2016.

(Dépôt n° 3414-20170616)

16 juin 2017

M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le plan stratégique 2017-2020 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec;

(Dépôt n° 3415-20170616)

Le plan stratégique 2017-2021 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

(Dépôt n° 3416-20170616)

Mme Vien, ministre responsable du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016 de la Commission de la construction du Québec.

(Dépôt n° 3417-20170616)

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, dépose :

Le rapport annuel de performance 2015-2016 de Québec en Forme.

(Dépôt n° 3418-20170616)

M. le président dépose :

Les rapports des activités de relations interparlementaires et internationales des sections et délégations de l'Assemblée nationale, pour l'année financière 2016-2017.

(Dépôt n° 3419-20170616)

16 juin 2017

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 30 et 31 mai ainsi que les 1^{er}, 7, 8, 9, 12, 13, 14 et 15 juin 2017, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 3420-20170616)

Dépôts de pétitions

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 129 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le gel des salaires et des avantages des dirigeants de Bombardier.

(Dépôt n° 3421-20170616)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 15 juin 2017, sur la motion de M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, proposant que le projet de loi n° 132, Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, soit adopté.

16 juin 2017

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 354 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 132 est adopté.

Motions sans préavis

M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 58, 58.1 et 58.3 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), les personnes suivantes soient nommées membres à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un mandat de cinq ans à compter des présentes :

Volet droits de la personne : M^e Richard Alexander Janda, professeur agrégé, Faculté de droit, Université McGill, poste vacant; Mme Roxane Lebœuf, professionnel de recherche et coordonnatrice de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les aînés, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, poste vacant; M. Sylvain Le May, coordonnateur responsable de l'accueil et de l'intégration des étudiants en situation de handicap – Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique, Université du Québec à Montréal, poste vacant; M^e Charmaine Lyn, directrice principale, Bureau de l'engagement communautaire, Université Concordia, poste vacant;

16 juin 2017

Volet droits de la jeunesse : M^e Lizette Gauvreau, directrice de bureaux d'aide juridique et avocate, Centre communautaire juridique de l'Outaouais, poste vacant; Mme Martine Roy, directrice du développement des régions, Fierté au travail Canada, poste vacant.

Puis, il dépose :

Copie des curriculum vitae des six personnes proposées, ainsi qu'un extrait de la Charte des droits et libertés de la personne.

(Dépôt n^o 3422-20170616)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n^o 355 en annexe)

Pour : **86** Contre : **0** Abstentions : **19**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Fête nationale du Québec, qui se veut, année après année, une occasion unique pour les Québécois et Québécoises de se rassembler pour célébrer non seulement notre culture, mais également la vivacité et la beauté de notre langue commune, le français;

QU'elle profite de cette occasion pour célébrer la créativité et les succès des Québécois d'ici et d'ailleurs;

16 juin 2017

QU'elle invite toute la population québécoise à prendre part aux centaines d'activités qui auront lieu dans toutes les régions du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec M. Paradis (Lévis), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant un service d'hémodialyse à l'Hôpital Le Royer à Baie-Comeau; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Paradis (Lévis), conjointement avec M. LeBel (Rimouski), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant un forum sur la maltraitance financière envers les aînés; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Nadeau-Dubois (Gouin), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Roberge (Chambly), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant l'accès à l'éducation gratuite pour les enfants sans papier du Québec dans le cadre du projet de loi n° 144; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

16 juin 2017

Conformément au consentement donné lors de la séance du 15 juin 2017, M. Surprenant (Groulx), conjointement avec M. Bourcier (Saint-Jérôme) et M. Charette (Deux-Montagnes), présente une motion concernant des investissements en mobilité des transports sur la couronne nord; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 137, Loi concernant le Réseau électrique métropolitain.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 230, 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements.

Le rapport est adopté.

16 juin 2017

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à 12 h 45.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. H. Plante (Maskinongé) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 226, Loi concernant La Société des éleveurs de porcs du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 226 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement et à l'article 35 des Règles de fonctionnement, M. H. Plante (Maskinongé) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 226, Loi concernant La Société des éleveurs de porcs du Québec, soit adopté.

La motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 226 est adopté.

Adoption du principe

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 228, Loi concernant la copropriété Le 221 St-Sacrement, soit adopté.

16 juin 2017

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 228 est adopté.

Adoption

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 228, Loi concernant la copropriété Le 221 St-Sacrement, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 228 est adopté.

Adoption du principe

M. Ouellette (Chomedey) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 229, Loi concernant certaines aliénations relatives à l'édifice de la Unity Building, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 229 est adopté.

Adoption

M. Ouellette (Chomedey) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 229, Loi concernant certaines aliénations relatives à l'édifice de la Unity Building, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 229 est adopté.

À 12 h 38, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 12 h 45.

16 juin 2017

Les travaux reprennent à 12 h 54.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, au cours de la présente séance, sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice, proposant que le projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **356** en annexe)

Pour : **97** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 113 est adopté.

À 12 h 59, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 19 septembre 2017, 13 h 40.

16 juin 2017

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 16 juin 2017, à 15 h 30, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur général des affaires parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 113 Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements
- n° 122 Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs
- n° 132 Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques
- n° 138 Loi modifiant le Code de procédure pénale et la Loi sur les tribunaux judiciaires afin de favoriser l'accès à la justice et la réduction des délais en matière criminelle et pénale
- n° 226 Loi concernant La Société des éleveurs de porcs du Québec
- n° 228 Loi concernant la copropriété Le 221 St-Sacrement
- n° 229 Loi concernant certaines aliénations relatives à l'édifice de la Unity Building

Le Président

JACQUES CHAGNON

16 juin 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

(Vote n° 354)

POUR - 103

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Pontiac)	Lessard (PLQ)	Richard (PQ)
Auger (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)
Bergeron (PQ)	Fournier (PQ)	Marceau (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Marie-Victorin)	Martel (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Roy (PQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Samson (CAQ)
Boucher (PLQ)	Hardy (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boulet (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Moreau (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourcier (PQ)	Hivon (PQ)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Huot (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Busque (PLQ)	Iracà (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Jean (PQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(René-Lévesque)	Surprenant (IND)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (IND)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Kotto (PQ)	(Vachon)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lamarre (PQ)	Paradis (CAQ)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	
de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Lelièvre (IND)	Proulx (PLQ)	

16 juin 2017

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre :

(Vote n° 355)

POUR - 86

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	Léger (PQ)	Polo (PLQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Proulx (PLQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Lelièvre (IND)	Reid (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lessard (PLQ)	Richard (PQ)
Bergeron (PQ)	(Saint-Laurent)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Roy (PQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	(Bonaventure)
Blanchette (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Melançon (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Hull)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Gendron (PQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bourcier (PQ)	Girard (PLQ)	Moreau (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Busque (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Turcotte (PQ)
Carrière (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (IND)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	(Vachon)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Jean (PQ)	(René-Lévesque)	
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Ouellette (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	
David (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	
de Santis (PLQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	

ABSTENTIONS - 19

Caire (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)	Spénard (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)	Surprenant (IND)
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)	
Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Samson (CAQ)	
Lamontagne (CAQ)	(Lévis)	Schneeberger (CAQ)	

16 juin 2017

Sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice :

(Vote n° 356)

POUR - 97

Anglade (PLQ)	Fournier (PQ)	Lemay (CAQ)	Proulx (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Marie-Victorin)	Lessard (PLQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)
Bergeron (PQ)	Gaudreault (PQ)	Marceau (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Martel (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Giguère (PLQ)	Massé (IND)	Roy (CAQ)
Blais (PLQ)	Girard (PLQ)	Melançon (PLQ)	(Montarville)
Blanchette (PLQ)	Habel (PLQ)	Ménard (PLQ)	Roy (PQ)
Bolduc (PLQ)	Hardy (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Bonaventure)
Boucher (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Samson (CAQ)
Boulet (PLQ)	Hivon (PQ)	Moreau (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bourcier (PQ)	Huot (PLQ)	Morin (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Soucy (CAQ)
Busque (PLQ)	Jean (PQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellet (PQ)	Surprenant (IND)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	(René-Lévesque)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (IND)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Laframboise (CAQ)	(Vachon)	Tremblay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Ouellette (PLQ)	Turcotte (PQ)
Couillard (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Paradis (CAQ)	Vallée (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	(Lévis)	Vallières (PLQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Picard (CAQ)	Vien (PLQ)
David (PLQ)	Legault (CAQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	Poëti (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Leitão (PLQ)	Poirier (PQ)	
Fortin (PLQ)	Lelièvre (IND)	Polo (PLQ)	
(Pontiac)			